



Chers délégués,

À l'approche de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, permettez-moi de vous communiquer quelques informations qui faciliteront votre arrivée au Siège de la FAO et votre participation aux nombreuses réunions et manifestations qui se dérouleront au cours de la semaine.

J'attire en particulier votre attention sur les changements intervenus dans le dispositif de sécurité régissant l'accès à l'enceinte de la FAO et à son bâtiment principal.

Les personnes souhaitant s'inscrire à la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sont priées de procéder comme suit:

Représentants d'États Membres de la FAO

Les Représentants d'États Membres de la FAO sont invités à s'inscrire en ligne sur le site web des représentants permanents de la FAO (<http://permreps.fao.org/>) accessible au moyen d'un mot de passe. Les instructions relatives à l'inscription en ligne peuvent être téléchargées du site web. Les participants devront télécharger vers le site web une photographie d'identité numérique récente au format de passeport.

Participants et observateurs

Les participants et observateurs sont priés d'informer le Secrétariat du CSA (par courriel: CFS@fao.org) des nom, titre officiel et adresse des délégués désignés pour participer à la session, accompagnés d'une photographie d'identité numérique récente au format de passeport.

Les délégués du CSA pourront s'inscrire et retirer leur badge le dimanche 10 octobre, de 14 heures à 17 heures, et le lundi 11 octobre, de 7 h 30 à 17 heures.

Je me réjouis à l'avance de vous accueillir à la FAO pour cette session du Comité qui, à n'en pas douter, fera date.

Kostas Stamoulis
Secrétaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Nouvelles dispositions sur la sécurité et l'accès à la FAO

Arrivée à la FAO, entrées et sorties au cours de la semaine

a) Pour les délégués arrivant à pied: un seul point d'entrée et de sortie, le Viale Aventino (sortie du métro). Aucun autre accès ne peut être emprunté ni pour entrer, ni pour sortir.

b) À leur première arrivée à l'entrée du Viale Aventino (près de la bouche de métro), les participants sont invités par le personnel de la Sécurité à passer sous le portique de sécurité du Centre des visiteurs, situé en haut des marches, avant de se rendre au Salon des inscriptions de la Turquie dans le bâtiment A.

c) Une fois au Salon des inscriptions de la Turquie, ils se présentent au comptoir des pré-inscriptions s'ils ont déjà envoyé les renseignements demandés ou, à défaut, au comptoir des nouvelles inscriptions.

d) À chaque sortie de l'enceinte de la FAO, les délégués doivent approcher leur carte d'accès du capteur placé sur les tourniquets situés près du bâtiment A. Pour entrer à nouveau, ils doivent repasser sous le portique de sécurité du Centre des visiteurs. Cette procédure s'applique à chaque fois qu'un délégué quitte l'enceinte de la FAO.

e) Tous les délégués reçoivent (1) un badge de délégué du CSA et (2) une carte d'accès électronique permettant d'actionner les tourniquets situés près du bâtiment A (entrée du Viale Aventino, près de la bouche de métro). Lors de leur dernière sortie, ils sont priés de restituer leur carte d'accès électronique dans le réceptacle prévu à cet effet au Centre des visiteurs.

2) Documentation et matériel d'information destinés aux délégués

Les délégués reçoivent, en même temps que leur badge, un coupon leur permettant de retirer la documentation du CSA auprès du bureau des documents (bâtiment A, Niveau 1).